

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018**

LE RELAI DES BAMBINS
Association Loi 1901
Siège social : AVENUE DU DOCTEUR ROZIES
83630 AUPS

LE RELAIS DES BAMBINS
Association loi 1901
Siège social : AVENUE DU DOCTEUR ROZIES
83630 AUPS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2018

Aux membres de l'Assemblée

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE RELAIS DES BAMBINS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LE RELAIS DES BAMBINS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

-vérification du caractère approprié et de leur correcte application des règles et méthodes comptables suivies par votre association.

-contrôle de cohérence et justification des produits.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association LE RELAIS DES BAMBINS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AVIGNON, le 3 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

FREDERIC ROGIER

ROGIER Frédéric
COMMISSAIRE AUX COMPTES
9, rue de la République
84000 AVIGNON
Siret 328 420 260 00031 - APE 6920 Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	23 906	20 093	3 813	1 883	1 930	102.51	
	Autres immobilisations corporelles	24 909	23 945	964	1	963	NS	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	104		104	4	100	NS		
Prêts								
Autres immobilisations financières	18		18	18				
Total I	48 937	44 039	4 899	1 906	2 993	157.07		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	2 837		2 837	4 734	1 896	40.06	
	Autres créances	45 397		45 397	49 149	3 751	7.63	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	151 842		151 842	149 721	2 121	1.42		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	200 077		200 077	203 604	3 527	1.73		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	249 014	44 039	204 976	205 509	534	0.26		

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	156 063		154 063		2 000	1.30
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	24 092		2 000		26 092	NS
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	131 971		156 063		24 092	15.44	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 767		5 896		1 129	19.15
	Dettes fiscales et sociales	68 179		43 492		24 687	56.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	59		59			
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV	73 005		49 446		23 558	47.64
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	204 976		205 509		534	0.26

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

73 005 49 446

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

APECA COMPTABILITE CONSEIL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	242 386	247 860	5 474	2.21
Production stockée Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	136 237	151 441	15 204	10.04
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 928	2 709	220	8.11
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	2	21	19	90.19
Total I	381 554	402 032	20 478	5.09
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	1 205	1 353	148	10.95
Autres achats et charges externes	59 684	59 891	207	0.35
Impôts, taxes et versements assimilés	4 814	7 949	3 136	39.45
Salaires et traitements	256 319	246 329	9 990	4.06
Charges sociales	83 251	82 328	923	1.12
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 014	2 683	1 669	62.21
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	10		10	
Total II	406 296	400 534	5 762	1.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	24 742	1 498	26 240	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	650		502		148	29.47
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	650		502		148	29.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	650		502		148	29.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24 092		2 000		26 092	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	382 204		402 534		20 330	5.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	406 296		400 534		5 762	1.44
Solde intermédiaire	24 092		2 000		26 092	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	24 092		2 000		26 092	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 204 975.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 381 554.06 Euros et dégagant un déficit de 24 091.97- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 392		
TOTAL	2 392		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 993		2 889
Installations générales agencements aménagements divers	18 436		1 018
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 420		
TOTAL	47 849		3 907
Autres titres immobilisés	4		100
Prêts, autres immobilisations financières	18		
TOTAL	22		100
TOTAL GENERAL	50 263		4 007

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 392		
TOTAL		2 392		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 976	23 906	23 906
Installations générales agencements aménagements divers			19 454	19 454
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		966	5 454	5 454
TOTAL		2 942	48 814	48 814
Autres titres immobilisés			104	104
Prêts, autres immobilisations financières			18	18
TOTAL			122	122
TOTAL GENERAL		5 334	48 936	48 936

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 392		2 392	
TOTAL	2 392		2 392	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 110	959	1 976	20 093
Installations générales agencements aménagements divers	18 436	55		18 491
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 420		966	5 454
TOTAL	45 966	1 014	2 942	44 038
TOTAL GENERAL	48 358	1 014	5 334	44 038

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	959				
Instal.générales agenc.aménag.divers	55				
TOTAL	1 014				
TOTAL GENERAL	1 014				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	154 063		2 000		156 063
Réserves :					
Report à nouveau			2 000	2 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 000	9 375		16 717	24 092
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	156 063	9 375	4 000	18 717	131 971

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18	18	
Autres créances clients	2 837	2 837	
Personnel et comptes rattachés	6	6	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 149	1 149	
Débiteurs divers	44 243	44 243	
TOTAL	48 253	48 253	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 767	4 767		
Personnel et comptes rattachés	38 733	38 733		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 070	24 070		
Autres impôts taxes et assimilés	5 376	5 376		
Autres dettes	59	59		
TOTAL	73 005	73 005		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 876
Total	5 876

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 240
Dettes fiscales et sociales	55 161
Total	58 401

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.